



Son Excellence Antonio Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York  
NY 10017  
ETATS-UNIS

Villaines-La-Juhel, le 7 décembre 2023

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **MPO France** soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**MPO France** fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.

**MPO FRANCE**  
DOMAINE DE LORGERIE - 53700 AVERTON  
RCS L y l L 2005 B 217 - APE 1820Z  
SIRET 412 798 373 00012



Pierre BURAY  
Président du Directoire

**MPO France**  
S.A.S au capital de 11 644 885 € - RCS Mayenne 97 B 57 - SIRET 412 798 373 00012  
Code APE 1820Z - N° Intracom FR 11 412 798 373 00012  
N° EORI : FR 412 798 373 00012  
Siège Social : Domaine de Lorgerie 53700 AVERTON

**MPO France**  
40 rue de Paris  
92100 Boulogne Billancourt  
France

**MPO Audio & Video GmbH**  
Kronprinzenstraße 9  
40217 Düsseldorf  
Germany

**MPO UK Ltd**  
Kennington Business Park, 1-3 Brixton Road  
London SW9 6DE  
United Kingdom

**MPO Iberica**  
Calle Laguna, 8, 28923  
Alcorcón, Madrid  
Spain

**MPO Portugal**  
Pólo Industrial - Lezíria Park Lote 1 - Bloco 4  
2625-441 Forte da Casa  
Portugal